

L'UCP reçue en audience par le Secrétaire général de la Ville de Paris

Alors que le comité technique paritaire central du 16 mai dernier était consacré aux grandes orientations d'organisations des services, l'UCP avait immédiatement demandé audience au Secrétaire général pour **relayer les inquiétudes de certains personnels sur la méthode envisagée et sur les conséquences individuelles des « rapprochements »**.

Au cours de l'audience du 5 juin dernier, la délégation de l'UCP, conduite par son président, Yves BORST, a pu rappeler que **toute réorganisation est anxiogène par nature et que la réussite d'un projet est nécessairement liée à la méthode qui l'accompagne**. Pour que chacun puisse trouver sa place dans la nouvelle entité, il faut prendre en compte chaque situation individuelle et personne ne doit être laissé sur le bord du chemin.

Lors du CTP central, la Maire de Paris avait reconnu **le bien fondé des revendications de l'UCP** concernant le respect de l'affectation qui était celle dans la direction d'origine, le maintien des rémunérations accessoires et du droit à l'avancement.

Si l'UCP pouvait être satisfaite des principes qui vont présider aux réorganisations, elle a néanmoins pu d'ores et déjà relayer **des dérapages** qui ont pu être constatés ici où là et qui viennent contredire les engagements pris.

Le secrétaire général s'est personnellement engagé à ce que ces situations isolées trouvent des solutions équitables, sans que les intérêts des personnes concernées soient lésés.

Par ailleurs, alors que des rumeurs concernaient **la mutualisation de la fonction ressources humaines avec la création envisagée de centre de services partagés**, l'UCP a reçu l'assurance qu'**il n'en était rien**.

Quant à la réduction des strates hiérarchiques, cela ne remettrait pas en cause le nombre d'encadrants ; cela concernerait uniquement la simplification des procédures et la prise de décision à un niveau moindre par rapport à maintenant... L'audience à la Direction du patrimoine et de l'architecture dont vous pourrez prendre la teneur plus avant, est plus ambiguë.

Quoiqu'il en soit, des engagements ont été pris par l'Administration à son niveau le plus élevé, il lui appartient de les tenir et à l'UCP de veiller à ce qu'ils soient tenus.

Une délégation de l'UCP reçue par la Directrice du patrimoine et de l'architecture (DPA)

La Directrice du patrimoine et de l'architecture a reçu, le 20 mai dernier, en audience une délégation de l'UCP. Après une présentation d'un état des lieux de la direction et des enjeux

du plan de formation, ont été abordés des dossiers transversaux qui trouvent une déclinaison à la DPA, comme la nécessité impérieuse d'aménager le temps de travail par une réflexion en profondeur non seulement sur les missions pour déterminer celles qui sont obligatoires et celles qui peuvent être supprimées, mais aussi sur les procédures pour les alléger et les simplifier.

La Directrice a par ailleurs évoqué sa conception du « pyramidage hiérarchique » qui n'est pas sans soulever des interrogations sur le devenir des cadres supérieurs, dès lors que le ratio affiché d'un cadre pour quinze collaborateurs impliquent soit un recrutement massif de collaborateurs, ce qui semble très incertain dans le cadre budgétaire actuel ou la diminution du nombre des cadres.

Sur les dossiers plus spécifiques de la DPA, comme le projet de direction, l'UCP est intervenue pour demander que l'on prenne davantage en compte les fonctions dites supports qui méritent d'être reconnues et soutenues, voire confortées pour garantir une meilleure efficacité des services opérationnels.

L'UCP soutient l'effort particulier qui doit être fait en faveur des personnels amenés à se déplacer dans le cadre de leurs fonctions pour qu'ils puissent disposer de moyens modernes et adaptés tels que téléphones portables ou appareils photographiques afin de faciliter l'accomplissement de leurs missions.

L'UCP est également particulièrement sensible aux mesures prises au titre de l'amiante, pour une prévention efficace ou un accès des personnes concernées aux fiches individuelles d'exposition.

Enfin, l'UCP a rappelé son inquiétude concernant l'absence de concours de recrutement pour les architectes voyers et les ingénieurs économistes de la construction, ce qu'elle avait déjà eu l'occasion de faire devant le Comité technique paritaire central.

Nous vous rendrons compte de l'audience du 10 juin dernier dans un prochain numéro.

Les représentants UCP de la Direction du logement et de l'habitat reçus en audience au cabinet de l'Adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence

Les représentants de l'UCP qui siègent au comité technique paritaire et au comité d'hygiène et de sécurité de la Direction du logement et de l'habitat, ont été reçus, à leur demande, le 10 juin dernier, en audience au cabinet du nouvel élu, Ian BROSSAT, qui va très prochainement présider ces instances paritaires.

Cette prise de contact a permis un tour d'horizon sur différents sujets d'actualités dont certains sont porteurs de vives interrogations chez les personnels : **impact de « Paris métropole » sur la direction**, sachant que notamment le financement du logement et l'hygiène doivent devenir des compétences métropolitaines, **évolution des effectifs et des missions de la direction**, alors que la baisse régulière des effectifs tend de plus en plus la situation, **situation et devenir des antennes-logements** du Service de la Gestion de la demande de logement, **logiciels peu adaptables**, vacance du poste de directeur depuis plus de deux mois...

L'UCP a reçu l'assurance qu'Ian BROSSAT souhaitait mener la concertation le plus en amont possible ; son chef de cabinet s'est favorablement prononcé sur le fait que soient

régulièrement informés les personnels et leurs représentants des évolutions qui découleront des travaux de la mission de préfiguration de Paris métropole.

L'UCP qui est tout particulièrement attachée au dialogue social pour faire avancer les dossiers au meilleur intérêt des agents, sera très attentive à la mise en œuvre de ces engagements.

Ce fut l'occasion également pour l'UCP de rappeler l'intérêt qu'elle portait aux efforts qui sont consentis en matière de logement en faveur des personnels, du fait de la cherté de l'immobilier parisien à l'achat ou en location qui a pour conséquence de les éloigner toujours plus de leur lieu de travail.

Syndicat des cadres techniques : la Section des ingénieurs des services techniques a renouvelé son bureau

La section des ingénieurs des services techniques du syndicat des cadres techniques (SCT) vient de procéder au renouvellement de son bureau. Ont été élus à l'unanimité : Nicolas MOUY, Président, (DPA), Jean-Yves DELENTE, Vice-président, (DPE), Max DESAVISSE, Vice-président, (DPE), Joseph SANTUCCI, Trésorier, (DEVE), Xavier JANC, Trésorier adjoint, (SG), Valérie SNITER, Secrétaire, (DU), Christine BAUÉ, Secrétaire adjoint (DU).

Promotions

A l'occasion de la commission administrative paritaire du 5 juin dernier, ont été promus :

- **Secrétaires administratifs de classe exceptionnelle** : Elizabeth CHAPLOT (Cabinet du Maire), Martine GUILLAUME (Caisse des écoles), Marie-Anne PINTO (DA), Françoise SIMET et Jacqueline HEINRY (DAC), Claire LAURENT, Nathalie EMO, Anny TANTOT et Saïd BECHBACHE (DASCO), Michèle VIGNES, Chantal ROSELE, Élise PRECART et Olga FESCOURT (DASES), Paule VALESI (DDEEES), Marie-Quitterie PEYCHES et Victor RAKOTONIARY (DEVE), Élisabeth ALLARD et Myris FRANQUELIN (DF), Martine GAUTHIER et Michel KERVINIO (DFPE), Laura LETULLE (DICOM), Patricia LAINE (DILT), Gérard SPORTICHE (DJS), Dominique BOUCHER et Éric BOLZE (DLH), Florence GIOVANNONZI (DPA), Valérie DELPECHE et Rachel PULA (DPE), Philippe MORALES (DPP), Sylviane DESBORDES, Jeannick BRISSON et Martine GAUDERIC (DRH), Éric BISCONTE (DSTI), Christine BOURGUIGNON, Christine MONFORT et Gilles BANDA (DU), Daniel JOIRIS, Lionel GUILLARD, Isabelle DUNATTE et Nicole GARCIA (DUCT), Marlène BANIDOL et Michel PINTON (DVD) et Danièle HOURDEBAIGT (Paris Musées).

- **Secrétaires administratifs de classe supérieure** : Marie-France CLAVERIE-DAVY (Cabinet du Maire), Nathalie FELIX (Caisse des écoles), Chantal BRUNETEAU (Conseil de Paris), Delphine LOBET, Stéphanie FRAYSSIGNES, Blandine PARIGOT et Frédéric IMBERT, (DA), Chrystel MOREEL, Stéphane TESTAS, Laurent CHATELLIER et Agnès CARLET-LEMEE (DAC), Valérie BAYLE (DAJ), Michèle LESAGE, Monique RICHARD, Brice DE JORNA, Sylvie VINCENT, Jean-Yves GASCON et Valérie DEVERT (DASCO), Etienne MAZEAUD, Horia FERROUDJ, Caroline BOUDARD, Hélène EVRARD, Frédéric REKAI, Pascal MALEPLATE, Sylvie BARRAT et Annette PHAINE (DASES), Jacques DOMINGO et Alain NARBONI (DDEEES), Quoc-Hung LE, Dalida MARCEAU et Jérôme ECKER (DEVE), Roseline PIZEUIL, Vannina ETTORI et Joël JEZEQUEL (DF), Chantal LOUWAGIE, Marie-Lucile TREBEAU, Dominique JEAN et Anne Corinne CAROL

(DFPE), Hélène FROGER et Colette BALDIE (DICOM), Brigitte RENARD et Reda OUZIA (DILT), Willie VIEUX-FORT-GERMANY, Safiatou BARRY et Fabiola CAPIER (DJS), Florence CHAN-BOURGEOIS, Nicolas BESOLI et Maryvonne QUESSEVEUR (DLH), Muriel AMOUSSOU (DPA), Patricia VARELAS, Marie-Noëlle GIBAUT-VANOVERBERG et Nathalie DEPIGNY (DPE), Cendrine FOURNIER(DPP), Dominique RISPOLI, Ghislaine VIDAL, Pierre LEUX (DRH), Aline LOFFROY et Philippe TOURNEUR (DSTI), Frédéric BOUIGE, Claude NAVARRE, Hugo BARATELLA et Sandra SANTUCCI (DU), Jacques VITZLING, Carole CAUX, Olivier FEDIDE, Jean-Paul FERRE, Joëlle FOREST, Juliette BLUM et Marie-Guy VALETUDIE (DUCT), Nadège DE SOUSA, Yves GALVAN, Igor AVELANGE et Marie-Lyne ROLLAND (DVD), Christophe ANGEVIN et Christine LEMARCHAND (Paris Musées) et Christine COMMUN (SGVP).

- **Secrétaires administratifs de classe normale** : Laurent ATBIBOL (Cabinet du Maire), Martine CROZET (SGVP), Evelyne HENRY (DA), Annie ALVES (DAC), Olivier CUNIAL et Patricia PISTIAUX (DASCO), Joëlle COUAILLER, Pascal CHERON, Patricia LOPEZ et Patricia ROUX (DASES), Chantal FERRON (DDEEES), Sylvie CASILE et Édith SOULPIN (DEVE), Nicole SIM (DF), Catherine BROSSIER (DFPE), Brigitte BILLETAT (DICOM), Zaina DELCROS (DILT), Béatrice NEGRE (DJS), Jocelyne GARNIER et Christine CHARLER (DLH), Micheline VARDIN (DPA), Marthe PONSARD (DPE), Pierrette HERNANDEZ et Dominique RICHIDE (DRH), Nicole MARCHAND (Eau de Paris), Ines BENOIT (DSTI), Patricia FLORIN (DU), Chantal DEMANGEOT, Christine LECORGUILLE, Marie-Odile PAKULA-BOIRAT, Lucile FOURCADE, Chantal GLOUANNEC, Fabienne BAUDRAND, Nadine RIGAUD et Vincent SANJUAN SANTAMARIA (DUCT), Jacqueline THUDOR et Françoise SAILLANT (DVD), Patricia KENNOUCHE (Paris Musées) et Dominique DAGUINOT (ESPCI).

Par ailleurs :

- Ont été retenus au tableau d'avancement du grade de **Secrétaire médical(e) et social(e) de classe exceptionnelle du département de Paris** : Marie-Claire BERTHELOT, Pascale PINEAU, Marie-Josée JEAN, Leila ABBAS, Mireille ARCHAMBAULT, Christine VIGNAU-PUCHEU, Nathalie MANNA, Odile MARTIN, Odile SCHNEIDER, Jean-Pierre LOUDIERE, Leila ELHOUAR, Anne MAIGA, Dominique SERRADURA, Korin PAVLOVIC, Catherine LABONNE-COTTENCE et Martine CESARI.

- Ont été retenus au tableau d'avancement du grade de **secrétaire médical(e) et social(e) de classe supérieure du département de Paris** : Dominique TABONE-DAINESI, Monique BISCARAS, Dominique COWET, Odile BANAS-LAVIGNE, Delphine GRAND, Sandrine MATUTZU, Brigitte MALEZIEUX, Isabelle WAMANT, Christine BAL, Isabelle BONCI, Marianne BIJOU, Murielle ANGELI, Karine MICHAUT, Berthe LERANDY, Joël SMIECHOWSKI, Odile REGIS, Sylvie SECHET, Delphine CORBERY, Florence BENSID, Nadine FEDSI, Christiane DANIEL-LABEAU, Isabelle RAFFY, Ghislaine MACE, Chantal BROGNARD-COMBAS et Nathalie PLANTARD.

- Ont été retenues au tableau d'avancement du corps de **secrétaire médicale et sociale du département de Paris** : Monique OUDENOT, Nadia PETRIACQ, Élisabeth PORTAL, Marie-Thérèse NOREK, Christine GUERLE, Sylvie GREMILLON, Patricia ROSCO, Myriam CATALDI, Katia DUBLANC, Sandrine ROCHER, Nathalie MAURY, Marie-Suzanne PRONZOLA, Nadine DAVIDAS et Maryse DONDA.

À toutes et à tous, l'UCP adresse ses plus vives félicitations.